

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mai 2020

DIVERSES DISPOSITIONS URGENTES POUR FAIRE FACE AUX CONSÉQUENCES DE
L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 - (N° 2915)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 555

présenté par

Mme Degois, Mme Lardet, M. Batut, Mme Guerel, Mme Brulebois, Mme Bureau-Bonnard,
Mme Mörch, M. Trompille et M. Kerlogot

à l'amendement n° 443 du Gouvernement

APRÈS L'ARTICLE 1ER SEPTIES

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.